

Monsieur



J'irais maintenant au principal sujet de celle que
vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, surquoy je
vous diray que je procederay avec Mess^{rs} vos fils pour le
parachever de leurs études comme vous l'ordonnez,
et puis que me faites la faveur de m'en demander avis
je vous diray promission en quel estat ils sont. Vostre aine
sçait tres bien ses institutos et n'y en a pas un qui en ait
fait de si doctes leçons que luy lors que l'oy fait parler en-
viron quatre mois durant. Il a aussy achevé une fois ses digestes
et y a grand profit. C'estoit un college sur le Digeste de
nom mais je puis dire que c'estoit un college pour tout le
droit en effect; je suivois bien l'ordre du Digeste en mes expli-
cations, mais j'y faisois entrer tout ce qui se trouve de plus
considerable dans le Code et les nouvelles, sans oublier mesme
les choses les plus utiles du droit canon et les plus belles decisions
de pratique avec des arrêts quand il venoit à propos, et ce
durant l'espace de huit mois ou environ. L'autre entend
aussy ses institutos fort bien, quoy qu'au commencement son estude
en philosophie l'ait un peu distrait, mais depuis je les luy ay fait
faire si exactement par deux fois, qu'il n'a pas besoin de s'y
arrêter d'avantage. A present ils recommencent un college de
digeste utile au premier, necessaire au second, dans lequel je
feray pareillement entrer le Code, Nouvelles, &c. à fin que celui
y ait le mesme avantage que le premier. Je traite aussy
avec eux en mesme temps la matiere de Feudis. Et tout
autre leur lecture particuliere que je leur prescrie et les dispu-
tes ordinaires et extraordinaires publiques et particulieres
que nous faisons toutes les semaines. En tout cela ils se

BPL. 885.

monstront véritablement dignes de vous. Sur la fin je traitteray
avec eux les différences du droit Civil & Canon & le procès
judiciaire: après quoy je m'assure qu'ils sauront plus que
plusieurs autres qui auront étudié cinq ans & Académies
& de Studio Juris. Mais je reviens à votre aîné, qui a une
passion bien forte pour les langues Orientales & m'a témoi-
gné cy devant que vous souhaitiez qu'il en eust quelq' connois-
sance. J'ay loué son dessein & le jugeant capable de les en-
treprendre sans interrompre pourtant le cours de sa Jurispre-
dence, je l'y ay fortifié. Vous savez Monsieur que le monde
est plein aujourd'hui de demi-Docteurs & qu'il y en a fort
peu qui ayent quelque chose de solide. C'est ordinairement une
belle superficie que nous voyons & mesme ceux qui ne s'ad-
donnent qu'à une faculté ou science, ne font plus souvent
que l'estimer seulement. Bien moins y en a il, qui veulent
prendre la peine d'y joindre les langues mortes, par le moyen de
quelles pourtant on puise des riches trésors dans les écrits les plus
curieux des Hébreux & des autres nations d'Orient, sans parler
icy du principal qui est, qu'il n'y a rien qui ravisse tant une ame
fidèle que d'oir parler son Dieu en sa propre langue. Je consi-
dère Monsieur votre fils comme un exemple très rare d'une
vertu parfaite, & si on sommoit ma conscience de dire librement
ce que je trouve à redire en luy, je vous jure Monsieur que ses
qualités & ses comportements sont tels que l'envie mesme n'y
sçauroit mordre. Aussi ay-je pour luy autant d'affection sincère
que de respect pour vous. Je prévois aussi qu'il sera l'un de ces
jours l'ornement de sa patrie & un grand appuy de l'Etat; Et soit
dans le service de S. A. ou dans l'Etat il sera & après vous le
plus grand homme de toutes ces provinces, & dont le nom aussi bien
que le vostre sera célébré mesme parmi les étrangers. Il a beau-
coup de Philosophie & plus qu'il ne seroit nécessaire, il a de fort
bonnes humanités, il a fait des merveilles en droit depuis qu'il
est icy, penetrans usq' ad ejus intima, c'est un Archimède en Ma-
thématique, bien versé dans l'histoire, sans parler de tant d'au-

tres belles qualitez, & s'il y joint les langues Orientales je
ne sçache personne, que je puisse comparer avec luy. Subjectum
est habile. Il a les dons pour y réussir & votre autorité Monsieur
& son inclination favorisent le dessein. Mais com la gloire &
le prix de la cour qui l'attend est tres grand, il faut aussy un peu
de temps pour y parvenir. Pour estre solide en droit, il ne faut pas
sauter, aussy n'est ce pas votre intention. Sur tout ce n'est pas un
petit ouvrage que tant de langues. Il n'est pas de mesme de celles
ci que de beaucoup d'autres choses, qui se peuvent apprendre par
estude & cultiver avec plaisir. Un homme tout neuf dans l'histoire
s'y peut rendre tres sçavant sans l'aide de personne. Un homme
tout neuf dans les affaires s'y peut faire avec le temps ou les fai-
sant par routine, & la cognoissance des affaires politiques se peut
apprendre sans precepteur. Mais l'estude des langues Orientales
est trop espineux d'abord, pour s'y adonner sans aide, & si on n'en
desquise les difficultez & même par un chemin court, on n'y fait rien
sans des plaisir, aussy bien toute grammaire est fastieuse à ceux qui
sont deja en age pour se repaître plutôt des choses que de mots.
Si donc Monsieur votre fils n'achève tout icy, il ne le fera jamais
& s'il quitte une fois, quand même ce seroit pour revenir après ses
voyages, cette interruption le vouldra de beaucoup. Je luy ay pro-
posé d'y demeurer encor un an, ce qu'il trouvoit fort bon sous v^{re}
bon plaisir. C'est à la verité peu de temps pour tant de choses, mais
aussy ne faut il pas retarder par trop ces justes desirs de les voir
avancer dans le monde. La diligence suppléera au defaut, & je
luy bailloy tous les jours autant de temps qu'il sera bon pour
achever d'avantage. L'Hebreu est le fondement des autres, qui
immorari d'intins oportet. Outre les connoissances qu'il a déjà je
suis d'avis qu'il y mette encor six mois entiers, & le reste de l'an
ne sera employé aux langues Chaldaique, Syriaque & Arabe.
J'espero qu'après cela il pourra s'en servir avec facilité & sur-
tout qu'il entendra le genie de la langue Hebraique, je tascherois
aussy de luy bailler quelque entree dans le Rabbinisme. S'il
y pouvoit mettre plus de temps, il s'y fortifieroit d'avantage, mais
il faut un an tout au moins, pour avoir les fondemens q'j'ay dit.
Voicy Monsieur en beaucoup de paroles mon sentiment que je
n'ay pu dire en peu, lequel je soumets au vostre, vous suppliant
de me dire si vous y desirez ajouter ou diminuer, ce me sera
toujours beaucoup d'honneur de favoriser Mess^{rs} vos fils sur le #

modest que vous m'avez proposé. Je vous ay esté de même par eux qu'ils font tout deux. Si je di moins
de second sans celle ci, c'est que l'estude des langues Orientales est particuliere à l'aisné. Outre les leçons &
si plus publiques & particulieres & autres exercises q'je fais avec eux, ils ne peuvent venir à tout sçavoir & me
proposez libéralement si difficile. Aussi ne manqueroit il pas de tenir à gner par leur assiduité le plaisir qu'ils
prennent à cette culture. Je ne promettois rien de vulgaire & les fruits en seront illustres, à ceux qui conti-
nuerois toujours volontiers ce peu que Dieu m'a départi de capacité & d'industrie, mais une confiance &
ardante affection de vous honorer & servir en la personne des vobres & en toutes autres occasions car celui qui est
A Breda ce 7 May 1698.
Monsieur
Vostre tres humble & tres obéissant serviteur
Dankel

A Mousier

Monsieur Huygens Chevalier Seigneur
de Lielichem, (Baillie & premier
Siretair de l'Etat de S. A. & Curateur
de l'Escole Ill. d'Orange à Breda.
A la Haye